



COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-huit du mois de juin deux mille vingt-quatre à 19 h 30.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. GAROSI Rémy, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, M. GARIADOR Alain, Mme JOST Sybille, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme BONNARDET Marlène, M. FERRUS Stéphane

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

M. DARRIGOL Daniel ayant donné pouvoir à M. GARMENDIA Jean
M. GARRIGUE Jean-Michel ayant donné pouvoir à Mme LAFFONTAS Céline
Mme THOMAS Nélize
Mme CABROL Laurence
Mme CAZAUX Marie-Christine

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de membres ayant pris part au vote : 20

Date de la convocation : 14 juin 2024
Date d'affichage : 14 juin 2024
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/41

Présentation et vote des budgets annexes 2024 – Budget « Arrangoitze »

M. le Maire présente les grandes lignes du budget annexe « Arrangoitze » en vue de son approbation et il est proposé le vote par chapitre selon les tableaux et les annexes jointes à la délibération.

Budget Arrangoitze :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
464 500 €	464 500 €	188 401,92 €	188 401,92 €

M. le Maire propose au Conseil municipal de voter les montants par chapitre des budgets annexes 2024.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

APPROUVE les montants votés par chapitre des sections de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2024 du budget annexe « Arrangoitze » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser les opérations budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,


M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire,



M. MAISTERRENA Didier